

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Julie Ricard

<https://www.cadre21.org/membres/53083693c8f173714f857bd9>

Date d'obtention : 2023-11-24 21:47:11

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est un protocole qui permet une prise en charge encadrée et rapide d'une situation de sextage. Cela permet de limiter la propagation des images ou vidéos dans le but de protéger l'intégrité physique et psychologique des élèves impliqués et limiter les conséquences multiple, autant sur les jeunes concernés que sur le milieu scolaire et les familles. À titre d'acteur de 1ère ligne, nous serons à même de dresser un portrait rapide de la situation (acte impulsif vis malveillant) afin d'ajuster notre niveau d'intervention, sans pour autant voir quelconques images. Cela sera soutenu par l'utilisation de la trousse, guidé par l'aide mémoire et la documentation qui accompagne le tout. Ceci permettra un meilleur accompagnement des jeunes et leur famille sans pour autant nuire au processus judiciaire. Dans tous les cas, nous contacterons le service de police qui interviendront selon la situation.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cela permettra de faire une intervention structurée en suivant des étape précises. Ce faisant, je serai mesure de poser les gestes adéquats et prendre les bonnes décisions en regard de la situation. Cela dans l'optique de se soucier de la santé, de la sécurité et du bien-être des acteurs impliqués.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Faire preuve d'abord de bienveillance et de rigueur. Ne pas poser de jugements. Assurer l'intégrité de la victime et jeunes impliqués en suivant le protocole et ne pas chercher à voir les images. Ceci aussi afin de maintenir le lien de confiance avec le jeune. L'intervention rapide est de mise afin de limiter la propagation des images. Le support et l'accompagnement seront pertinents.